



LA Diligence EXPRESS

BULLETIN MUNICIPAL - VILLE DE STANSTEAD

14 SEPTEMBRE 2018 | VOL. 4 - NO. 07 | DÉPÔT LÉGAL

UN ÉTÉ BIEN REMPLI À STANSTEAD AVEC LE CAMP DE JOUR



Cette année, la Ville de Stanstead était très heureuse d'amorcer sa saison estivale avec un nombre record d'inscriptions à son camp de jour. En effet, plus d'une soixantaine de jeunes de la communauté ont bénéficié d'une multitude d'activités et de sorties tout au long du camp, ayant débuté le 21 juin et s'étant terminé le 17 août dernier. Des activités telles que la zumba, le yoga, des sorties au lac du Parc Weir et aux glissades d'eau de St-Pie, des ateliers

de bricolage et de musique et bien plus encore étaient offertes.

Avec la précieuse participation des parents ayant rempli les sondages visant à connaître leur appréciation générale du camp, la Ville se voit très satisfaite des résultats obtenus et veillera à poser des actions quant aux améliorations soulevées. Nous en profitons pour annoncer les quatre (4) heureux gagnants parmi les participants ayant complété le

sondage : Madame Pepper Herring, Monsieur Dany Robert, Madame Laurie Smith ainsi que Madame Stéphanie St-Cyr.

À la même occasion, nous désirons souligner que ce franc succès n'aurait été possible sans le dévouement exceptionnel de notre coordonnatrice, Kayla Ouellet, ainsi que de son équipe composée de sept (7) animateurs. Leur travail aura sans aucun doute permis d'offrir à ces jeunes de vivre des moments mémorables et amusants tout au long de l'été.

En terminant, nous désirons remercier les jeunes, mais également leurs parents pour leur confiance en notre équipe, mais surtout, pour avoir contribué à ce franc succès.

C'est un rendez-vous pour l'an prochain!

LA MUNICIPALITÉ
en bref



- Venez en grand nombre au Septemberfest qui aura lieu ce samedi, 15 septembre 2018 à compter de 13 h;
- Ne manquez pas l'évènement « Journées de la culture » qui se tiendra du 28 au 30 septembre prochains à Stanstead. Pour plus d'information, consultez notre site Internet ou notre page Facebook;
- Les commerçants du marché local vous accueillent tous les samedis de 10 h à midi, jusqu'au 6 octobre 2018, à l'aire d'information Village-relais située sur le chemin de Fairfax (à proximité du Marché Tradition);
- Le grand bazar d'automne se tiendra les 22 et 23 septembre prochains;
- Restez à l'affût de la nouvelle signalisation en vigueur sur un segment de la rue Dufferin, soit dans le secteur écolier de Sunnyside et du Collège Stanstead. La limite de vitesse, antérieurement à 50 km/h, a été réduite à 30 km/h durant les heures d'école. Il en est de même pour la rue Willow Lane;
- Les abris temporaires pour usage commercial ou résidentiel, sont permis du 1^{er} octobre au 30 avril. Les abris doivent être installés à 1,5 mètres de l'emprise publique.
- Le prochain versement des taxes municipale est dû le 21 septembre 2018.

Informations

— G É N É R A L E S —

CONCOURS « MAISONS FLEURIES 2018 »

Cette année encore, deux membres du conseil municipal ont sillonné toutes les rues de la ville afin de trouver les plus beaux arrangements floraux. Les gagnants de cette année sont :

Secteur Stanstead : Marilyn Vallée et Éric Poitras résidant au 14, chemin Hackett

Secteur de Rock Island : Gaston Fauteux résidant au 46, boul. Notre-Dame Est

Secteur Beebe : Lisa Bernais résidant au 37, chemin de North Derby

Chacun s'est mérité un chèque de 100 \$ de la Ville. Félicitations aux gagnants et un gros merci à tous ceux qui ont participé à l'embellissement de notre municipalité.

La Ville tient à souligner, de façon toute spéciale, le travail exceptionnel de Madame Nicole Doyon, résidant au

1845, chemin Hackett pour ses arrangements floraux qui sont, à chaque année, à couper le souffle.



De gauche à droite : Guy Ouellet (conseiller municipal), Gaston Fauteux et Hélène Hamel (conseillère municipale)

HORAIRE DU CENTRE DE DÉPÔT 8, rue Daly



- Septembre : 8 et 22 - Octobre : 6 et 20

Le centre de dépôt est ouvert de 9 h à midi.

Nous vous prions de ne rien laisser à l'extérieur du bâtiment en dehors des heures d'ouverture.

PROCHAINES SÉANCES MUNICIPALES

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu à 19 h, les jours suivants :

Lundi, 1^{er} octobre • Lundi, 5 novembre

GRAND BAZAR DE L'AUTOMNE

Le grand bazar de l'automne aura lieu les 22 et 23 septembre 2018. Lors de cette fin de semaine, les permis de vente de garage ne sont pas requis. De plus, une liste des adresses inscrites sera affichée dans le site Internet et la page Facebook de la Ville. Elle sera aussi disponible à l'hôtel de ville quelques jours avant la vente de garage. Vous souhaitez inscrire votre adresse sur la liste des ventes de garage? Vous pouvez le faire en composant le 819-876-7181, poste 0.

VÉHICULES MOTORISÉS SUR LES PISTES CYCLABLES

La Ville de Stanstead a reçu récemment plusieurs plaintes au sujet de VTT et de motocross circulant à haute vitesse

sur la piste cyclable. La Sûreté du Québec (SQ) a été rencontrée à ce propos et elle est bien au fait du dossier. Pour remédier à cette problématique, votre collaboration est essentielle. Si vous êtes témoin d'un incident, veuillez en aviser la SQ le plus rapidement possible. Voici des détails importants à leur communiquer afin de faciliter le travail des agents :

- Couleur du véhicule;
- Direction empruntée par le véhicule;
- Informations du conducteur (couleur du casque, des vêtements, etc.);
- Âge apparent du conducteur;
- Description du comportement dangereux;
- Date et heure de l'évènement;
- Nom de la personne (si connue).

Si l'occasion se présente, n'hésitez pas à prendre une photo ou une vidéo afin de l'envoyer à info@stanstead.ca.

Vous pouvez également prendre la chance d'appeler immédiatement la SQ et advenant qu'un agent patrouille dans les environs, il lui sera peut-être possible de les intercepter rapidement.

Pour transmettre toute information, prière de contacter la SQ au * 4141 (à partir d'un cellulaire) ou 310-41-41 (ne pas faire de code régional, le numéro fonctionne pour une ligne fixe ou mobile).

Passez le mot à votre voisinage. Ensemble, nous pouvons faire la différence!

Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE —

UNE BONNE NOUVELLE POUR PHELPS AIDE

L'organisme Phelps Aide qui, depuis six (6) ans, combat le décrochage scolaire au sein de la clientèle étudiante de Stanstead s'est récemment vu attribuer, pour une deuxième année consécutive, la somme de 20 000 \$ dans le cadre du programme « Soutien à des organismes et à des partenaires en éducation ». Cela n'est pas tout puisque que le député d'Orford, Monsieur Pierre Reid, a annoncé que le gouvernement du Québec bonifiait cette somme en allouant à l'organisme une aide financière de 87 835 \$.

Ces fonds permettront de bonifier les quatre (4) programmes suivants à savoir : tutorat de niveau secondaire, Phelps en français, soutien aux diplômés et alphabétisation.

En terminant, Monsieur Reid a fait valoir que grâce à ce soutien financier, deux cent (200) élèves inscrits à l'un des programmes visés pourront recevoir de l'aide au cours de l'année scolaire 2018-2019.

« LES MOTS SOUS TOUTES LEURS FORMES! » - JOURNÉES DE LA CULTURE

Les 28, 29 et 30 septembre prochains aura lieu la deuxième (2^e) édition des Journées de la Culture de Stanstead sous le thème « Les Mots sous toutes leurs formes! ». Cet événement est un moment unique pour explorer, expérimenter et apprendre de nouvelles choses en toute simplicité, et ce, dans la bonne humeur et sans souci de performance ou de réussite. Cette année, la Ville de Stanstead tient à soutenir davantage cet événement, en offrant à Monsieur Jean-Michel Lamothe et à Madame Maryse Grenier une étroite collaboration pour la mise en œuvre et la réussite de ce magnifique projet. Nous en profitons pour leur exprimer nos plus sincèrement remerciements quant à leur implication bénévole dans ce projet.

Les organisateurs de l'évènement vous y attendent en grand nombre!

HORAIRE DU PATINAGE LIBRE GRATUIT À L'ARÉNA PAT BURNS POUR LA SAISON 2018-2019

Les samedis soir de 18 h 30 à 20 h

- Septembre 15-22-29
- Octobre 6-13-20-27
- Novembre 3-10

Le samedi, 24 novembre de 13 h 30 à 15 h



ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DES FRONTIÈRES

Âge : 4 ans et plus (aucun prérequis)
Date : À partir de septembre

Horaire : Pratique en semaine et, à partir d'octobre, il y aura des matchs les fins de semaine.

Lieu : Aréna Pat Burns

Coût : entre 250 \$ et 375 \$ selon le niveau

Renseignements et inscriptions : Maryse Roy au 819-876-7082 ou maryse.roy75@videotron.ca

CLUB ADOS - LE LOUNGE

Âge : 12 à 17 ans (garçons et filles)

Date : Du vendredi, 7 septembre 2018 jusqu'en juin 2019

Horaire : Ouvert tous les vendredis soir de 18 h à 20 h 30

Lieu : 10, rue Phelps

Activités : Jeux, Wii, foosball, air hockey, atelier de cuisine, etc. animé par Michael et Macy

Renseignements : Sonia Doiron au 819-876-7181, poste 7

CLUB DE BADMINTON

Âge : Adultes (club mixte)

Horaire : Les vendredis soir de 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : École primaire Sunnyside

Coût : 40 \$ pour la saison

Renseignements et inscriptions : Danny Fauteux au 819-876-7010

BORDER CURLING CLUB

Le Border Curling Club, situé au 26, rue Principale, offre des cours de curling de dix (10) semaines pour les débutants. Le Cours 101 permettra aux nouveaux adeptes d'apprendre les règlements ainsi que les stratégies du jeu. Ce cours débutera à l'automne, à tous les mercredis soir.

Si vous avez des questions ou si vous désirez vous inscrire : 819-876-2484, memphre@gmx.com ou par message via la page Facebook.



VERGER STEVENS

2055, rue Dewey
819-876-7300

www.vergerstevens.com

Ouvert pour l'autocueillette du 7 septembre au 14 octobre inclusivement. Les vendredis, samedis et dimanches de 9 h à 17 h. Venez passer du temps en famille et admirer le paysage. Profitez-en pour apporter votre pique-nique.

« LA CRÉATIVITÉ ET MOI » DE JULIS GARNIER

Les ateliers de développement personnel par le collage sur toile, offerts par un enseignant de l'Éducation des adultes reprennent en octobre. Pour plus d'information, veuillez contacter Monsieur Régent Grenier au 819-704-0701.

Informations

— AVIS PUBLICS —

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG VILLE DE STANSTEAD

AVIS DE PROMULGATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2012-URB-02-06

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2012-URB-02-06 intitulé « Règlement n° 2012-URB-02-06 amendant le règlement de zonage n° 2012-URB-02 et ses amendements de la Ville de Stanstead » lors de sa séance ordinaire du 4 juin 2018, à 19 heures, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage en ce qui a trait la zone R8 exclusivement afin d'y autoriser l'usage « Établissement de restauration ».

Ce règlement a été approuvé et certifié conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions du document complémentaire par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog le 4 juillet 2018.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 14 septembre 2018.

Me Karine Duhamel,
Directrice générale et greffière par intérim

AVIS DE PROMULGATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2018-208

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2018-208 intitulé « Règlement n° 2018-208 abrogeant le règlement n° 2017-198 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 350 000 \$ pour l'achat d'un camion « unité de secours » pour le département du service de Sécurité incendie » lors de sa séance ordinaire du 4 juin 2018, à 19 heures, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 26 juin 2018 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 19 juillet 2018.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 14 septembre 2018.

Me Karine Duhamel,
Directrice générale et greffière par intérim

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis qu'un requérant a déposé une demande de dérogation mineure portant le numéro 2018-06, laquelle concerne le lot 5 075 659 du cadastre du Québec situé au 19, rue Pleasant.

La demande consiste à autoriser l'implantation d'une piscine hors-terre sur un terrain vacant non occupée par un bâtiment principal malgré que ce soit contraire à l'article 7.6 intitulé « Obligation d'avoir un bâtiment principal » du règlement de zonage n° 2012-URB-02.

Toute personne s'opposant à la demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 1^{er} octobre 2018, à 19 heures au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 14 septembre 2018.

Me Karine Duhamel,
Directrice générale et greffière par intérim

AVIS D'ADOPTION PROCHAINE DU RÈGLEMENT 2016-193-18-01

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, avis public est donné qu'il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement n° 2016-193-18-01 intitulé « Règlement n° 2016-193-18-01 amendant le règlement n° 2016-193 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Stanstead » lors de sa séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018, à 19 heures, à l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

Suite à l'adoption de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec* communément appelée le projet de loi 155, il s'avère obligatoire, pour toutes municipalités de prévoir, au plus tard le 19 octobre 2018, dans le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* des règles dites d'« après-mandat » pour les employés désignés au nouvel article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, prévoyant une interdiction d'occuper, pour une période de douze (12) mois suivant la fin de leur lien d'emploi avec la municipalité, un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte qu'il ou toute autre personne tire un avantage indu de leurs fonctions antérieures.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 14 septembre 2018.

Me Karine Duhamel,
Directrice générale et greffière par intérim